



## Communiqué de presse

### Comment apprécier les résultats d'un lycée ?

#### Ne pas s'en tenir au seul taux de réussite au baccalauréat

D'autres indicateurs proposent des approches complémentaires. Le **taux d'accès de seconde et de première au baccalauréat** permet d'apprécier le caractère plus ou moins sélectif des établissements et le parcours scolaire des élèves depuis leur entrée en seconde ou en première jusqu'au baccalauréat. La **proportion de bacheliers parmi les sortants** donne une bonne idée de la capacité des lycées à conduire leurs élèves jusqu'à l'obtention du baccalauréat, y compris grâce à des redoublements efficaces.

#### Tenir compte des caractéristiques des élèves accueillis

En 2006, le taux moyen de réussite au baccalauréat général et technologique tous âges confondus est de 84,4%. Ce taux n'est plus que de 71,6 % pour les candidats âgés de 20 ans ou plus, alors qu'il atteint 90,9 % pour les 18 ans ou moins. Aussi les résultats d'un lycée qui accueille une population scolaire majoritairement en retard de deux ans ou plus doivent ils être comparés, si l'on veut être équitable, au taux de 71,6 %, et non à celui de 84,4 %.

C'est pourquoi, les taux de réussite et d'accès de chaque lycée doivent être comparés à **des taux « attendus »** calculés en tenant compte de l'âge et de l'origine sociale des élèves qui le fréquentent. Ceci permet de dégager « l'apport ou la valeur ajoutée » du lycée qui offrent une approche relative de son efficacité.

#### Que penser des "classements" ou des « palmarès » des lycées ?

Il faut se méfier des classements établis sur un seul critère qui peuvent conduire à émettre des appréciations erronées ou très approximatives.

Seul un regard croisé sur les trois indicateurs et sur « l'apport ou la valeur ajoutée » calculés pour chacun d'eux est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.

#### Pour consulter les indicateurs :

<http://indicateurs.education.gouv.fr>